



Laon, le 20 janvier 2020

Attribution d'une subvention « Fonds Barnier » à la ville de Saint-Quentin

Le 14 janvier 2020, Ziad Khoury, préfet de l'Aisne, a signé un arrêté accordant 135 950 € à la ville de Saint-Quentin au titre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) dit « Fonds Barnier ».

Cette subvention doit permettre de financer des travaux réalisés dans le centre-ville pour combler un réseau de cavités souterraines. Depuis quelques mois, une évolution inquiétante des fissures sur la chaussée et le trottoir à l'entrée de la rue de Lyon a pu être constatée, justifiant la demande de financement auprès de l'Etat.

Le financement sollicité auprès du « Fonds Barnier » est à hauteur de 135 950 €, soit 30 % de l'assiette prévisionnelle éligible dans le cadre de la prévention des risques naturels majeurs.

À l'origine destiné à financer les indemnités d'expropriation de biens exposés à un risque naturel majeur, le « Fonds Barnier » a été progressivement élargi, au titre de la prévention des risques, à d'autres catégories de dépenses pour constituer aujourd'hui la principale source de financement de la politique nationale de prévention des risques naturels.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : pôle départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83- Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02